



# Protocole sanitaire de l'école Jeanne d'Arc Septembre 2020

Ce protocole sanitaire découle du protocole sanitaire national paru le 26 août 2020.

## Préalable

Les parents jouent un rôle essentiel. **Vous vous engagez à ne pas mettre votre/vos enfant(s) à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez votre enfant ou dans votre famille.**

L'accès à l'école est autorisé aux adultes avec un **masque** et après **désinfection des mains**. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition à l'entrée de l'école et de la garderie.

Nous vous remercions d'**éviter les rassemblements devant l'école** tant pour les adultes que pour les enfants. Si possible, il est préférable de rester dans vos véhicules.

Nous vous invitons à habituer votre enfant aux gestes barrières, en se lavant régulièrement les mains pendant au moins trente secondes, en utilisant un mouchoir à usage unique et en éternuant dans son coude.

## Application des gestes barrières

- **Lavage des mains**

Les élèves devront se laver les mains durant une trentaine de secondes au savon à différents moments de la journée :

- en arrivant à l'école (avec l'aide de leurs parents en maternelle)
- à la fin de chaque demi-journée (midi et soir)

Et comme d'habitude :

- après être allé aux toilettes
- en rentrant de récréation

- **Distanciation physique**

La distanciation physique n'est pas obligatoire dans les salles de classe.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas. Par conséquent, les récréations sont communes aux classes. L'accès aux jeux et aux structures est autorisé.

- **Port du masque**

Les enseignants et le personnel porteront le masque en présence des élèves et des adultes.

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

- Pour les élèves de maternelle : le port du masque est à proscrire ;
- Pour les élèves en élémentaire : le port du masque n'est pas recommandé.

- **Ventilation et entretien des locaux**

L'aération des locaux se fera durant les récréations, ainsi que le matin, le midi et le soir durant le nettoyage.

Un nettoyage des sols et des surfaces (poignées de portes, bureaux) est réalisé une fois par jour.

- **Information auprès des enfants**

En classe, les élèves seront sensibilisés aux gestes barrières (lavage des mains, tousser ou éternuer dans son coude, etc.) dès la première semaine de la rentrée.

## **Garderie**

La garderie est de nouveau ouverte aux horaires habituels.

Cependant, des changements s'opéreront. Entre deux activités, les élèves seront invités à se laver les mains.

**Par ailleurs, le matin et le soir, vous sonnerez à la porte de la garderie et vous attendrez que votre enfant vous rejoigne à l'extérieur.**

## **Cantine**

En accord avec la municipalité, les élèves se rendront au restaurant municipal en rang. Ils seront accompagnés de deux personnels.

Ils se laveront les mains avant et après le déjeuner.

Comme en juin, les élèves des deux écoles seront séparés par des cloisons. Il n'y aura pas de temps de récréation entre les deux écoles ; les élèves de l'école Jeanne d'Arc reviendront jouer dans leurs cours.

Pour l'équipe enseignante

Joël MERCERON, Chef d'établissement